

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Vieillevigne dûment convoqué le 2 juin 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Nelly SORIN, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

PRESENTS : Nelly SORIN, Daniel BONNET, Nelly BACHELIER, Martial RICHARD, Alain BOUCHER, Vincent de VAUCRESSON, Sophie PACÉ, Vincent AIRIAU, Julien LESCASSE, Myriam VERDIÉ, Solène GODARD, Agnès MARTIN-HERBOUILLER, Vanessa BROCHARD, Damien MÉCHINEAU, Nicolas GILLIER, Morgane BONNET, Adrien REMAUD, Isabelle CHANTRY, André LEBRETON, Marie-Reine LANGLOIS, Évelyne RAULET et Joël PHELIPPON.

ABSENTS ET EXCUSÉS : Christian JABIER qui donne pouvoir à Martial RICHARD, Catherine BROCHARD qui donne pouvoir à Damien MÉCHINEAU, Marie-Françoise VALIN qui donne pouvoir à Nelly BACHELIER, Bruno JAUNET qui donne pouvoir à Myriam VERDIÉ, Sylvain MOULET qui donne pouvoir à Joël PHELIPPON.

Madame le Maire, Nelly SORIN, constate que le quorum est atteint.

Ordre du Jour

CONSEIL MUNICIPAL

1. Motion de soutien à Yannick MOREZ, maire de Saint Brévin les Pins et pour dire stop aux violences faites aux élus

DCM2023.05.25-044 Motion de soutien à Yannick MOREZ, maire de Saint Brévin les Pins et pour dire stop aux violences faites aux élus

9.1.5

Devant la recrudescence des incivilités envers les élus locaux et face au constat d'un nombre croissant de démissions d'élus,

VU la proposition de motion de soutien à Yannick MOREZ, maire de Saint Brévin, et pour dire stop aux violences faites aux élus, rédigée par l'AMF 44 et l'AMRF 44,

CONSIDERANT le rôle essentiel des élus, désignés démocratiquement et travaillant chaque jour au service du public, dans l'intérêt général et pour servir leur territoire ;

CONSIDERANT qu'attaquer un élu, c'est attaquer la république elle-même, la démocratie et ses institutions ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- CONDAMNE avec fermeté toutes formes de violences envers les élus,
- RÉAFFIRME sa solidarité totale envers l'ensemble des élus de notre pays, piliers de la République et des valeurs démocratiques sur nos territoires,
- APPELLE tous les citoyens à porter la plus grande attention à la défense de nos valeurs républicaines,
- ADOPTE la motion de soutien à Yannick MOREZ, maire de Saint Brévin, et pour dire stop aux violences faites aux élus.

La motion de soutien est jointe à la présente délibération.